

Sages & Mystiques

Cette Semaine << Le petit vieillard>> Tout est providentiel. Même les enqueteurs. Rav Marcus (Méir) Lehmann

La semaine prochaine : << Le rabbin qui sauva Richard Cœur de Lion>>

Héroïsme juif à l'époque des Croisades. Tiré du coffret **"Raconte moi une histoire"** par Dr. Rabbi Nissan Mindel

Kollel

Jonathan Oiknine donne des cours de Guémara et autres. **En semaine, du lundi au jeudi le matin de 9h à 11h. En soirée, lundi et mercredi à 8h15pm.** On encourage tous ceux qui sont disponibles de participer activement et saisir cette opportunité pour s'immerger dans l'étude de la Torah.

Kidouche Chabbat après Chahrit

Il faut féliciter ces donateurs pour l'initiative d'offrir un Kidouch par mois après chahrit le Chabbat. Bravo pour leur assiduité à : (par ordre alphabétique)

- | | |
|----------------------|------------------|
| -Abitbol Mira | -Elkayam Eyal |
| -Abisdris Albert | -Lalouz Joel |
| -R. Arzoine Jonathan | -Look Alain |
| -Benchetrit Sidney | -Mimran Eliran |
| -Choulroun Eric | -Papismado Simon |

HILLOULA CHEZ NOUS MARDI PROCHAIN

Nous tenons à remercier le groupe de femmes et d'hommes qui nous ont concocté le repas de cette soirée. Ils ont fourni un gros effort et méritent notre appréciation. Merci aux membres qui ont confirmé leur présence en espérant que la salle sera pleine.

Lag BaOmer - Meron



HORAIRES DES PRIÈRES

Vendredi 14 Iyyar 5 mai

Chahrit Hodou	07h 00
Minha suivi de Arbit	19h 00
Allumage	19h 49

Samedi

Chahrit, Hodou	09h 00
Shiour 18h 45 Tehilim, Minha, séoudat Chlichit	19h 35
Fin du Chabbat	20h 59

Dimanche

Chahrit hodou	08 :15
Minha/Arbit	20h 00

Lundi au jeudi

Chahrit hodou	07h 00	Minha Arbit	20h 00
---------------	--------	-------------	--------

Vendredi 21 Iyyar 12 mai

Chahrit Hodou			07h 00
Allumage	19h 57	Minha/Arbit	19h 00

Nahaloth

Dimanche 16 Iyar 7 mai

Yaacot Bat Freiha Z'L, Mère de Mikael et Amiel Arzoine

Lundi 17 Iyar 8 mai

Nissim Guindi Z'L, Neveu de Daniel Guindi

Mardi 18 Iyar 9 mai

Allo Bat Sarah Z'L, Tante de Yossef Oiknine
Deborah Corinne Elkaim Z'L, Nièce de Magguy Lebee

Mercredi 19 Iyar 10 mai

Freha Zrihen Z'L, Grand Mère de Yaccob Mouyal de Linda Soussan et de Suzy Wahnoun.



Séoudat Chlichit

La Séoudat Chlichit de ce Chabbat est offerte par :

La famille de Michael et Amiel
Arzoine à la mémoire de leur mère
Yacote bat Freiha Z'L'

Hilloula Rabbi Shimeon Bar Yohai à Borough Park – Brooklyn New York 2022



עץ חיים
ETZ HAYIM

תשפ"ב



**Ha Rav Ha Dayan Rabbi David
Raphaël Banon Chlita**



Des centaines de pèlerins juifs du monde entier ont afflué, en 2022 à la commune d'Asjen dans la province d'Ouazzane, pour célébrer la Hilloula au mausolée de Rabbi Amram Ben Diwane.

15 au 21 Iyyar 5783

6 au 12 mai 2023

Parachat Émor

Livre Vayikra – Lévitique

30^{ème} jour du Omer

PÉRÈK RÈBIHI

Mardi 9 mai 18 de Iyyar Lag BaOmer

HILLOULA SAMEYAH



EMOR- Jeunes prêtres

par Rav Mendel Kalmenson
Rav Mendel Kalmenson est le rabbin de Beit Baruch et le directeur exécutif de Chabad of Belgravia, à Londres, où il vit avec sa femme, Chana, et leurs enfants. Mendel a été l'un des rédacteurs de Chabad.org, et est également l'auteur des livres populaires "Seeds of Wisdom" et "A Time to Heal".

« D.ieu dit à Moïse : Dis aux prêtres, les fils d'Aaron, et tu leur diras : "Qu'aucun prêtre ne se rende rituellement impur au contact d'un mort..." »

Pourquoi le verset répète-t-il l'ordre de « dire » ?

« La Torah emploie cette répétition pour mettre en garde les adultes concernant les enfants. »

Le don de la Torah au Sinaï n'aurait-il pas été une occasion plus propice pour donner ce commandement ? Le premier « Dis » s'adresse à Moïse. « Et tu leur diras » est une instruction adressée aux prêtres pour qu'ils éduquent leurs enfants. (Grammaticalement, la place des « deux points » est en fait « les fils d'Aaron » et non après « et tu leur diras ».)

Il s'agit de la première référence biblique à l'obligation faite aux parents d'éduquer leur descendance.

Mais pourquoi ici, pourquoi maintenant ?

Le don de la Torah au Sinaï n'aurait-il pas été une occasion plus propice pour donner ce commandement ? L'ambiance s'y prêtait, l'atmosphère était adéquate. Comme le relate le Midrach, avant que D.ieu n'accepte de nous donner la Torah, Il avait réclamé des garants pour son observance. Après plusieurs propositions infructueuses de notre part, les seuls garants qu'Il avait acceptés furent les enfants, ceux qui détiennent l'avenir entre leurs mains.

N'aurait-ce pas été le moment idéal pour charger les parents de guider ces petites mains ?

Une autre question :

On nous enseigne que chaque texte fait partie d'un contexte. Mais celui-ci n'est-il pas un peu « hors sujet » ?

Après tout, ce texte traite des prêtres et de leurs lois, ce qui semble impliquer qu'éduquer ses enfants est strictement une affaire de prêtres. Cela ne peut pas être vrai. Le Judaïsme ne tient-il pas l'éducation comme un idéal et un devoir universels ?

Chose intéressante, la réponse à ces deux questions est la

même.

L'éducation des enfants est un processus en constant développement, dont le perfectionnement, non l'existence, est l'objet de ce verset. Car, le devoir des parents d'enseigner à leurs enfants la différence entre le bien et le mal, leur donnant ainsi les bases de l'éducation, est une donnée de base du Judaïsme, implantée dans notre ADN ancêtre Abraham, à propos duquel D.ieu témoignait : « Je le chéris parce qu'Il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de D.ieu d'accomplir la droiture et la justice. »

En revanche, que les parents aient l'obligation d'élever le niveau de l'éducation de leurs enfants, chaque fois que c'est possible, est la révolution que notre verset introduit, comme en atteste clairement le contexte sacerdotal.

Toute personne peut être un prêtre de D.ieu si elle le désire. Dans un passage étonnant, Maïmonide écrit : « Ce n'est pas uniquement la tribu de Lévi, mais tout être humain qui le désire et décide de se vouer au service de D.ieu... est sanctifié au degré de sainteté du Saint des Saints... et il mérite de voir ses besoins comblés dans ce monde comme les Lévites et les Prêtres. »

Toute personne peut être un prêtre de D.ieu si elle le désire. Éduquer son enfant implique de créer chez lui ce désir.

Le souhait d'anniversaire

Ceci nous conduit au point suivant.

Les parents investis dans leur rôle et en quête de ressources seront sans aucun doute intéressés par une innovation fondamentale relativement récente dans le domaine de l'éducation.

Cette contribution considérable au domaine éducatif nous a été rendue accessible par Rabbi Chalom DovBer de Loubavitch – qui allait plus tard devenir le cinquième Rabbi de 'Habad-Loubavitch – alors qu'il n'avait que quatre ou cinq ans.

A l'occasion de son anniversaire, le petit Chalom DovBer rendit visite à son saint grand-père, Rabbi Mena'hem Mendel, appelé du nom de son œuvre, le « Tséma'h Tsedek ». Comme il en avait l'habitude lors de cette audience annuelle, son grand-père le bénit. Mais à la surprise du Rabbi, son jeune petit-fils éclata en sanglots.

Il avait récemment étudié le passage de la révélation de D.ieu à Abraham après sa circoncision.⁷ En larmes, il demanda à son grand-père : « Pourquoi D.ieu s'est-Il révélé à Abraham et pas à moi ?... »

Ce jour-là, l'enfant aurait pu demander à son grand-père n'importe quoi. C'était là pour lui l'occasion de formuler un souhait. Sauf que, contrairement à la plupart des souhaits prononcés avant de couper un gâteau d'anniversaire, celui-ci s'accomplirait avec certitude.

Et que choisit-il de demander, à l'âge de quatre ou cinq ans à

peine ?

D'être honoré d'une révélation divine.

Cette requête – et plus encore les larmes qui l'accompagnaient – nous en dit long sur l'éducation exemplaire dont il bénéficia. Qu'un enfant d'un âge si tendre puisse exprimer, non seulement une appréciation, mais une aspiration profonde pour quelque chose d'intangible et de divin, témoigne de la méthode d'éducation révolutionnaire à laquelle ses parents avaient souscrit.

Une méthode à travers laquelle même un enfant peut être conduit à rechercher le sens et la piété, dans laquelle les sujets spirituels ne sont pas considérés comme hors de portée des enfants.

L'altruisme et l'aspiration à la spiritualité ne sont pas des valeurs artificiellement imposées à l'homme. Rabbi Chmouel et la Rabbanit Rivka, les parents de Chalom DovBer, ne considéraient pas les enfants comme on l'avait toujours fait auparavant – et comme bon nombre d'adultes le font toujours – comme de petits êtres égoïstes, capables de faire ce qu'il faut uniquement pur de mauvaises raisons, motivés seulement par la carotte et le bâton et exclusivement intéressés par les plaisirs immédiats.

Ils voyaient les enfants comme des êtres purs, capables d'un sincère service de D.ieu.

Élever le niveau

Cette nouvelle approche de l'éducation des enfants se distingue non seulement des normes et de la pensée du monde laïc, mais également de celles du monde religieux.

Voici ce que Maïmonide avait à dire sur les enfants :

« En éduquant des enfants – qu'ils soient petits en âge ou en connaissance – nous leur apprenons de servir D.ieu par peur de la punition et en anticipation d'une récompense. Ce n'est que lorsqu'ils grandissent et acquièrent de la sagesse que vous pouvez entreprendre de leur inculquer un esprit altruiste... »

Mais la réalité a changé. Rabbi Chalom DovBer a enseigné par l'exemple que les enfants doivent désormais être considérés différemment. Eux aussi peuvent être altruistes. Eux aussi peuvent faire le bien de façon désintéressée. Eux aussi peuvent désirer une relation avec D.ieu.

L'altruisme et l'aspiration à la spiritualité ne sont pas des valeurs artificiellement imposées à l'homme. Elles font intrinsèquement partie de la nature humaine, et doivent seulement être exprimées.

Cet histoire nous impose d'élever notre vision de nos enfants et notre ambition à leur égard. Ils peuvent être des altruistes en quête de spiritualité. Ils ont seulement besoin qu'on les aide à développer cette faculté.

Nos enfants sont prêts. La question : le sommes-nous ?